



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE n°1

La Rochelle, le 24 janvier 2024

MOUVEMENT DE CONTESTATION AGRICOLE : LE PRÉFET ACTIVE LE CENTRE OPÉRATIONNEL DÉPARTEMENTAL (COD)

À l'appel des organisations syndicales, une forte mobilisation des agriculteurs est attendue ce mercredi 24 janvier 2024. De fortes perturbations de circulation sont à prévoir sur différents secteurs du département.

Le préfet de la Charente-Maritime, Brice Blondel, a activé, dès 4h, le centre opérationnel départemental (COD) de la Préfecture. L'ensemble des services de sécurité et de secours de l'État sont mobilisés pour encadrer les manifestants sur le terrain et organiser les déviations routières.

Suivez l'évolution de la situation sur :

- Site web : <https://www.charente-maritime.gouv.fr/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/Prefet17>
- Twitter : @Prefet17

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)